



Conseil Régional de l'Épargne Publique  
et des Marchés Financiers

Le Secrétaire Général

Lomé, le 25 mars 2011

N/Réf : S.G./DE/0228/2011 *RMF*

Aux Intervenants Commerciaux agréés  
du marché financier régional de l'UMOA  
SGI, BTCC, SGO et SGP

**OBJET :** Poursuite des activités  
des intervenants commerciaux agréés

Mesdames et Messieurs,

Faisant suite au redémarrage des activités de la BRVM et du DC/BR, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2011 sur leur site temporaire de Bamako, tous les intervenants agréés du marché financier régional doivent, au regard des conditions de leur agrément, s'organiser pour participer aux opérations de négociation de la BRVM et de règlement/livraison ainsi qu'à la gestion des Evènements Sur Valeurs ESV) du DC/BR conformément aux nouvelles dispositions prises par les Structures Centrales du marché.

Ils doivent, par ailleurs, mettre tout en œuvre pour assurer la continuité du service à leurs clients.

Par conséquent, nous vous invitons à prendre toutes les dispositions nécessaires, afin de poursuivre, dans les plus brefs délais, si ce n'est pas encore fait, vos activités sur le marché financier régional.

Veuillez agréer, Mesdames et Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.



Kossi AMENOUNVE

**Siège Social**

Avenue Joseph ANOMA  
01 B.P. 1878 Abidjan 01/Côte d'Ivoire  
Site web : <http://www.crepmf.org>

TEL.: (225) 20 21 57 42 / 20 31 56 20  
FAX: (225) 20 33 23 04  
Email: [sg@crepmf.org](mailto:sg@crepmf.org)

**Site Temporaire**

68, Avenue de la libération, Lomé - Togo  
TEL. : (228) 223 25 38 / 241 92 57  
FAX. : (228) 223 26 68  
Email : [sgcrepmf@gmail.com](mailto:sgcrepmf@gmail.com)